

		<b>L'illimité Pro</b> 33% de temps en plus vers tous les mobiles* <small>*offre soumise à conditions</small>		
<p>► Bienvenue   ► Information   ► Loisirs   ► Dossiers   ► Petites annonces   ► Pratique</p>				

Jeudi 12 janvier 2006

Archives

Il vous reste **5 unité(s)** article(s) à consulter.

Article paru dans l'Est Républicain en page Besançon

## « N'expulsez pas Joseph ! »

Rassemblement de soutien à un étudiant libérien sans papiers hier à la fac des lettres. Il fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière.

Le Libéria, 14 ans de guerre civile. Et une liste interminable de massacres. La situation s'est améliorée depuis 2 ans seulement, grâce au départ en exil de Charles Taylor, qui avait réussi à se faire élire président en 1997. Grâce aussi au déploiement de 15.000 soldats de l'Onu.

« Ça va mieux, c'est vrai », reconnaît Joseph **Kollie**. « Mais les milices de Taylor n'ont pas disparu. Elles continuent à commettre des exactions. »

Joseph **Kollie** est un Libérien de 40 ans. Il y a 3 ans, quand son pays était encore à feu et à sang, il l'a fui parce qu'il estimait sa vie en danger. Il militait au sein de l'Unity Party, une organisation d'opposants aux « tayloristes ». « Un parti démocratique », souligne-t-il.

La semaine dernière, sa candidate, Ellen Johnson Sirleaf, est arrivée en 2e position au 1er tour de l'élection présidentielle, derrière l'ex-footballeur George Weah.

### Toujours plus dur

Arrivé à Besançon, cet instituteur qui assurait aussi des cours de français à l'université de Monrovia, la capitale de ce petit Etat d'Afrique de l'Ouest, a fait une demande d'asile. Refusée. Il a épuisé tous les recours, et le 3 octobre dernier, le préfet du Doubs a signé contre lui un arrêté de reconduite à la frontière.

« L'attitude de l'Ofpra, l'organisme qui décide d'accorder ou non l'asile politique, est surprenante, dans ce dossier comme dans beaucoup d'autres », commente Pierre Couchot, du CDDLE, une association d'aide aux sans papiers. « C'est de plus en plus dur d'être reconnu réfugié politique. Sarkozy demande aussi aux préfets d'expulser toujours plus d'étrangers sans papier. »

« A cause de mon appartenance à l'Unity Party, j'ai subi à plusieurs reprises des sévices de policiers ou de membres d'unités spéciales liées à Taylor du temps de sa présidence. En 1998, six hommes armés ont fait irruption chez moi, je n'y étais pas. Ils s'en sont pris à son père et un de mes trois enfants, les ont frappés. Tous deux sont morts faute de soins », explique Joseph **Kollie**.

A Besançon, il s'est inscrit à la fac des lettres en toute légalité en 2003 : son statut de demandeur d'asile, non encore débouté à l'époque, l'y autorisait.

### Pétition en ville

Il est actuellement en licence. « Mon objectif n'est pas de m'établir en France, je voudrais aller jusqu'au master pour retourner enseigner le français à l'université de Monrovia. Maintenant, c'est trop tôt, la situation n'est pas assez sécurisée. »

Son séjour s'effectue dans des conditions difficiles. « Il a été débouté en 2004. Mais après l'intervention en sa faveur du doyen de la fac, le préfet a accepté qu'il puisse rester jusqu'en juin dernier, pour finir sa 2e année. Mais sans lui accorder le statut d'étudiant. Donc impossible de se loger, de financer ses études par un job. Joseph s'est débrouillé comme il a pu, il vit grâce à la solidarité de ses amis. Et puis maintenant avec la réforme, le premier diplôme c'est la licence, au bout de 3 ans. Il doit pouvoir poursuivre son cursus », ajoute Pierre Couchot.

Un rassemblement de soutien avec une centaine de participants a eu lieu hier à la fac des lettres, en présence du doyen. Une initiative de différentes organisations, dont des syndicats d'étudiants et d'enseignants.

Des profs vont écrire au préfet. Une pétition a été proposée aux passants sur la place du Huit-Septembre, hier en fin d'après-midi.



A tout moment, Joseph Kollie peut être renvoyé dans son pays.  
Photo Ludovic LAUDE

*Joël MAMET*

[Imprimer](#)

---

© L'Est Républicain - 21.10.2005

[▲ Haut de page ▲](#)